

INITIATION AUX OUTILS ET LOGICIELS FACTORIELLES



Sommaire

1. Les outils documentaires

- 1.1. Présentation générale Page 3
- 1.2. L'alerte actualité Page 6

2. Les outils annexes

- 2.1. X-péo Page 7
- 2.2. Les Quiz Page 8

3. Les outils de simulation

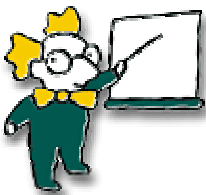
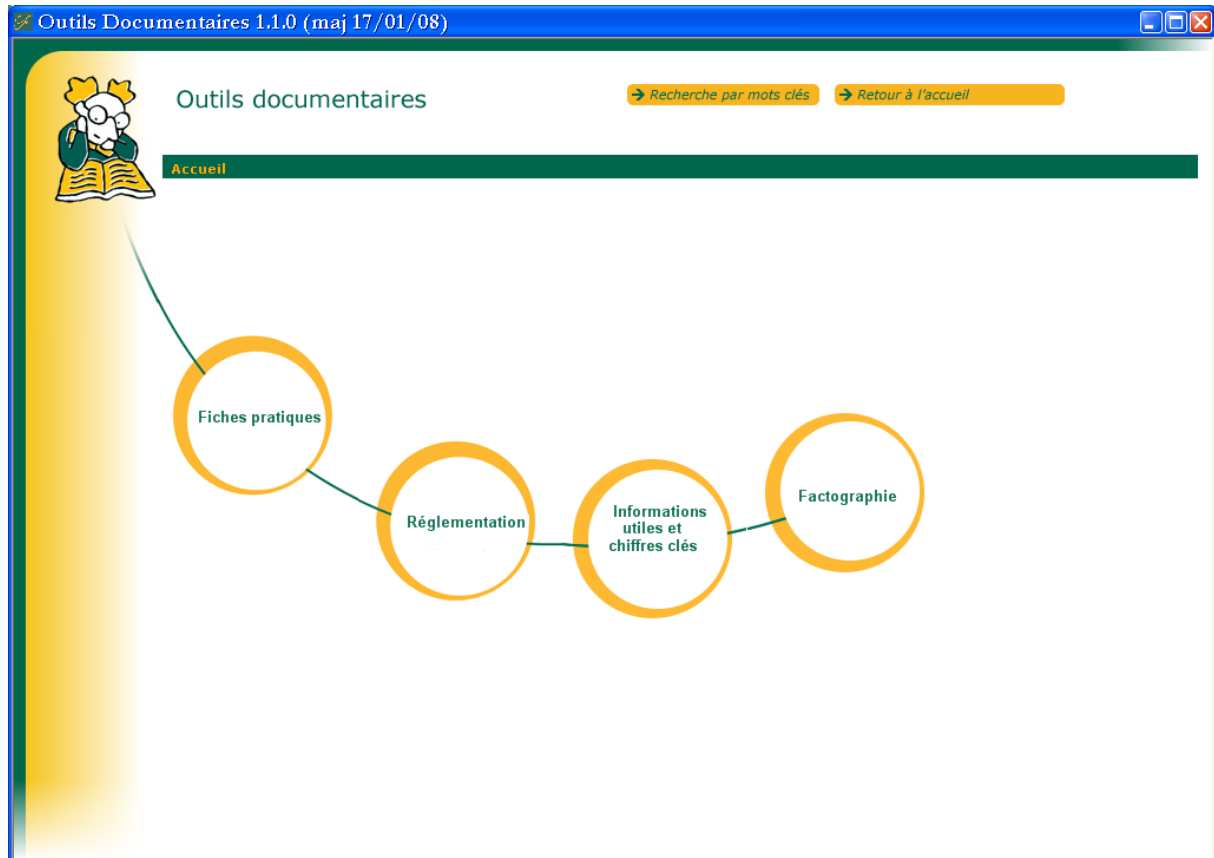
- 3.1. Les fonctionnalités Page 10
- 3.2. Choix du statut social Page 12
- 3.3. Diagnostic Retraite Page 15
- 3.4. Optimisation de rémunération Page 21
- 3.5. Statut du conjoint Page 24
- 3.6. Stratégie Epargne Retraite Page 27

4. La sauvegarde de vos données Page 30

5. Les trucs et Astuces Page 30

1. Les outils documentaires

1.1 Présentation générale



- ✓ Les questions de vos clients en matière de protection sociale sont nombreuses : le Guide de la Protection Sociale apporte des réponses pratiques, rapides et argumentées.
- ✓ Il constitue la bible de référence, complément indispensable pour un meilleur conseil auprès de vos clients.

Trois rubriques (**Fiches Pratiques - Réglementation - Informations utiles et chiffres clés**) vous permettront d'avoir toute la réglementation décortiquée pour un consultant de Factorielles.

Les MAJ vous permettront d'être toujours au fait sur tous les changements ayant trait au droit de la Sécurité sociale (Santé, Prévoyance, Retraite) des différents régimes :

- Régime général des salariés
- Régimes des artisans (RSI section artisanale)
- Régimes des Commerçants et Industriels (RSI section commerciale)
- Régime des exploitants agricoles (MSA)
- Régimes des professions libérales :
 - Architectes, ingénieurs, techniciens, experts et conseils (CIPAV)
 - Agents généraux d'assurance (CAVAMAC)
 - Auxiliaires médicaux (CARPIMKO)
 - Chirurgiens dentistes (CARCD)
 - Experts comptables et comptables agréés (CAVEC)
 - Médecins (CARMF)
 - Notaires (CRN)
 - Officiers ministériels, officiers publics et des compagnies judiciaires (CAVOM)
 - Pharmaciens (CAVP)
 - Vétérinaires (CARPV)
 - Avocats (CNBF)

Outils Documentaires 1.1.0 (maj 17/01/08)

Outils documentaires

Recherche par mots clés Retour à l'accueil

Accueil

Fiches pratiques

Réglementation

Informations utiles et chiffres clés

Factographie

Réglementation
Salarié
TNS
Agricole
Contributions spécifiques des entreprises
Français exerçant à l'étranger

Les fonctionnalités

Cet outil réglementaire fonctionne comme **Internet**. Vous pouvez faire des **COPIER/COLLER** pour alimenter vos études en matière de conseil social.

Différents moyens pour ne jamais perdre le fil de vos recherches :

→ Recherche par mots clés

Une recherche par mots clés est possible

Le retour à l'accueil présent en haut à droite vous permet de toujours retrouver les trois rubriques initiales.

Vous n'êtes jamais perdu grâce à la « **ligne de lien** » qui vous permet de connaître le chemin que vous avez empreinté tout au long de votre recherche. Ce fil d'Ariane par un simple clic vous permettra de retourner en arrière voire de réorienter votre recherche dans une autre direction.

Les rubriques à votre disposition

Fiches pratiques

Ces fiches exhaustives vous permettront d'avoir une vision rapide de la protection sociale d'un régime. En plus des régimes normalement traités nous avons rajouté, les exploitants agricoles, les fonctionnaires civils de l'état (relevant de l'IRCANTEC), le régime de l'ENIM (Sécurité sociales des marins) et les Clercs et employés de notaire.

Fiches pratiques
fiches métier
régimes facultatifs

Réglementation

Cette rubrique vous permet de connaître toutes les règles en matière de cotisations et prestations des différents régimes de façon détaillées mais en gardant un angle pratique. Chaque loi et décret ont été décortiqués par un consultant afin de vous en donner les éléments essentiels et opérationnels.

Réglementation
Salarié
TNS
Agricole
Contributions spécifiques des entreprises
Français exerçant à l'étranger

Informations utiles et chiffres clés

Cet espace vous permettra de connaître entre autre :

- les caisses de retraites complémentaires obligatoires par rapport au code NAF,
- l'affiliation d'une profession rattachée par un décret,
- l'assurance chômage des salariés et des chefs d'entreprise,
- les barèmes de cotisations & de prestations...

Informations utiles et chiffres clés
Chiffres-clés Salariés
Chiffres clés Travailleurs Non Salariés
Caisses TNS compétentes
Impact social de la forme juridique choisie
Conventions collectives
Adresses
Mots clés et sigles

1. Les outils documentaires

1.4 L'alerte actualité

L'actualité de la protection sociale s'avère chaque jour plus riche !

Au-delà des changements de la réglementation, mais aussi des effets d'annonces des Pouvoirs Publics, il est essentiel, en votre qualité de professionnel, d'en discerner le sens pour conseiller au mieux vos clients.

Ce nouveau support d'information vous sera adressé le 2ème mardi de chaque mois et comportera :

- L'analyse d'un changement réglementaire ou d'un projet gouvernemental.

Et Le cas échéant, un modèle de mail ou de courriers pour vos clients vous sera proposé.

- Des brèves sur les changements techniques ou l'évolution de la jurisprudence du mois précédant.



Alerte actualité *Factorielles*

Les "prêt-à-informer" de Factorielles

LA PENSION DE REVERSION RISQUE D'ETRE GRAVEMENT REMISE EN CAUSE

La lecture des travaux récents du Sénat s'avère à cet égard très instructif.

Le rapport d'information établie par le Sénat au nom de la mission d'évaluation et de contrôle de la sécurité sociale (MECSS) sur les pensions de réversion semble en effet préparer les esprits à une profonde révision du dispositif.

Il appelle à un certain nombre de réformes que nous allons examiner avec précision. En effet, au delà d'effets d'annonces pouvant paraître favorables aux assurés, le Sénat préconise en réalité une forte remise en cause des droits existants pour les salariés du secteur privé.

(Extrait de l'alerte actualité du 11 septembre 2007)

2. Les outils annexes

2.1 X-PEO

Le logiciel XPEO vous permet de conduire l'analyse stratégique personnelle du chef d'entreprise. Au moyen d'un questionnaire personnalisé et en adoptant une démarche d'audit, il identifie les actions à conduire dans les 4 domaines suivants :

- optimisation de la rémunération,
- protection sociale,
- situation au regard de l'entreprise,
- gestion de patrimoine.

The screenshot shows the X-peo software interface. The title bar indicates 'X-Peo 1.1.2 9 novembre 2007'. The main window has a blue header with 'FACTORIELLES > Pauline HONOR' and 'ARTEMALE Victor > Dossier > Profil'. On the left, there is a navigation menu with options: 'Gestion des clients', 'Choisir un client', 'Création d'un client', 'Fiche client', and 'Quitter X-Peo'. The main area contains a form for client details:

- Nom*: M. ARTEMALE
- Prénom*: Victor
- Adresse*: rue des Etoiles
- Code postal*: 69003
- Ville*: LYON
- Date de naissance*: 14 /03 /1956
- Lieu de naissance: [empty]
- Raison sociale*: SARL ARTEMALE
- Date de création ou de reprise de la société ou de l'entreprise*: 09 /07 /1998
- Téléphone: [empty]
- Portable: [empty]
- Fax: [empty]
- Email: [empty]
- Site Web: [empty]

Below the form is a 'Historique des rapports' table with one entry: '07/02/2008 12:39:18'. A note states: '* zone de saisie obligatoire. Cliquez sur la période souhaitée pour indiquer la réalisation d'une action.' Below this is a table for 'Actions à entreprendre':

Actions à entreprendre	2008				2009				2010	Au delà
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4		
Optimisez l'arbitrage entre rémunératio ...		A faire								
Interrogez-vous sur l'intérêt d'un verse...				A faire						

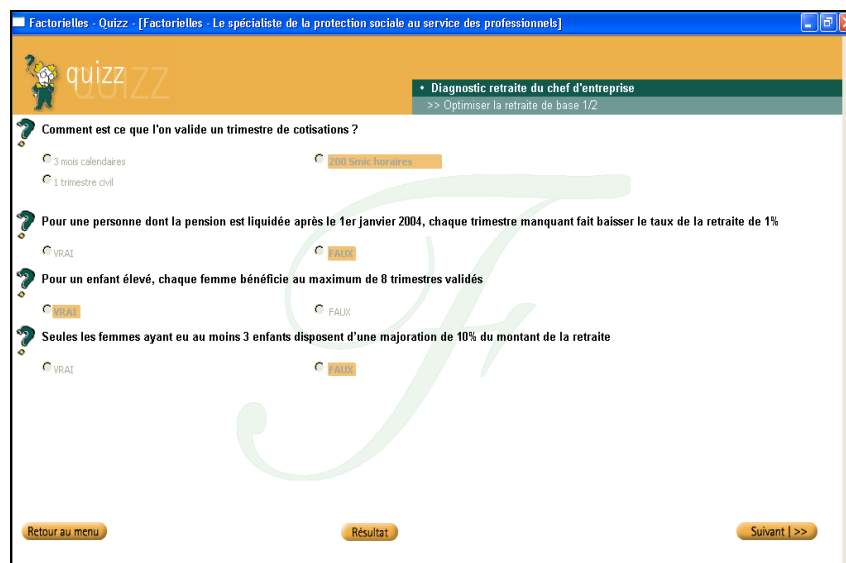
The bottom of the window features the 'Factorielles' logo and navigation icons.

2. Les outils annexes

2.2 Les quiz

Les quiz : Cet outil ludique vous permettra d'évaluer vos connaissances et celles de vos collaborateurs en matière de protection sociale mais aussi de les approfondir.

Testez vos compétences : Un ensemble de QCM régulièrement mis à jour vous permettent de tester vos compétences en matière sociale.



Développez les compétences techniques : Poser les questions et évaluer son niveau de compétence.

Les fonctionnalités

Après avoir choisi le **thème** et le **quiz**, cliquer sur **OK**

Choisissez un Thème :

LES PROBLEMATIQUES DE L'ENTREPRENEUR

Puis choisissez un Quiz :

- Statut du Conjoint

OK

Vous accédez directement à l'ensemble des questions. Pour passer d'une feuille de questions à l'autre, il vous suffit de cliquer sur les touches << | Précédent ou Suivant | >> Dès que vous avez terminé l'ensemble du questionnaire, cliquer sur Résultat pour obtenir votre notation.



En cliquant sur **OK**, vous obtiendrez les bonnes réponses à chaque question qui vous auront été posées.

En cliquant sur la touche **Retour au menu** vous pouvez passer à un nouveau quiz et/ou quitter l'application par la touche. **Quitter**

Les rubriques à votre disposition

- Les problématiques de l'entrepreneur
 - Statut du conjoint
 - Statut social du chef d'entreprise
 - Diagnostic retraite du chef d'entreprise
 - Optimisation de rémunération du dirigeant de société
 - Procédures mises en œuvre au sein du cabinet d'expertise comptable
 - Réforme des retraites (Loi Fillon)
- Les quiz par profession
 - Protection sociale de l'expert comptable
 - Protection sociale du commerçant
 - Protection sociale de l'artisan
 - Protection sociale du chirurgien dentiste
 - Protection sociale du médecin
 - Protection sociale du pharmacien
 - Protection sociale du notaire
- Les régimes supplémentaires
 - Contrats Article 83
 - Contrats Article 82
 - Contrats Loi Madelin
 - Contrats Article 39
 - Indemnités de Fin de Carrière
 - Contrats de prévoyance collective
- Les contrôles Urssaf
 - Préparation du contrôle
 - Déroulement du contrôle
 - Contestation du contrôle et voies de recours

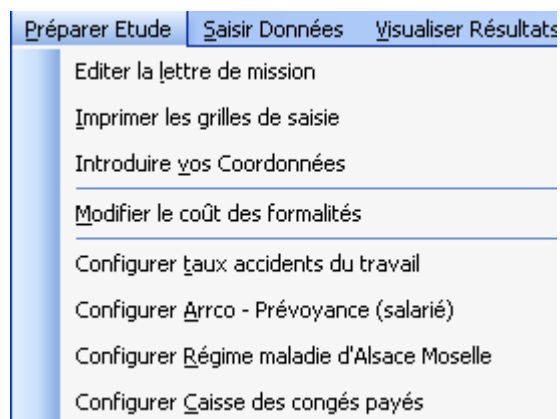
3. Les outils de simulation

3.1 Les fonctionnalités

L'utilisation des logiciels développés sous EXCEL, se localise essentiellement dans les menus suivants :



Avant d'entamer toute saisie, il faut tout d'abord **PREPARER VOTRE ETUDE** :



Dans ce menu, vous pourriez éditer la **lettre de mission** qui vous lie avec votre client sur le contenu et le montant de l'étude.

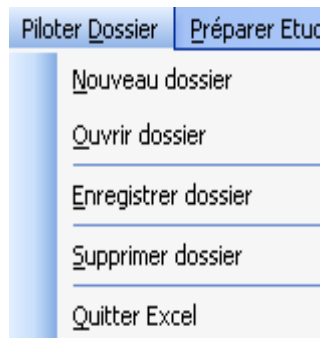
L'édition des grilles de saisie vous permettront de récolter auprès de votre client les informations indispensables qui vous seront demandées lors de la saisie.

En **introduisant les coordonnées** du cabinet, cela permettra de personnaliser chaque étude réalisée dans ce logiciel à l'entête de votre cabinet.

Vous pouvez également configurer par défaut le taux d'accident du travail, le taux Arrco et Prévoyance (salarié), le taux de la caisse de congés payés, ceux-ci seront tout de même modifiable en cours de saisie.

Par contre, si vous avez une étude à réaliser pour une personne relevant du régime maladie d'Alsace Moselle, il faut dans un premier temps cocher l'option dans ce menu, afin que les cotisations et prestations en soient modifiées en conséquence. Il ne faudra pas oublier de la décocher par la suite afin qu'elle ne soit pas intégrée dans les prochaines études qui ne le requièrent pas.

Après avoir effectué toutes ces démarches, il vous suffit de réaliser et saisir l'étude dans le menu **PILOTER DOSSIER**.



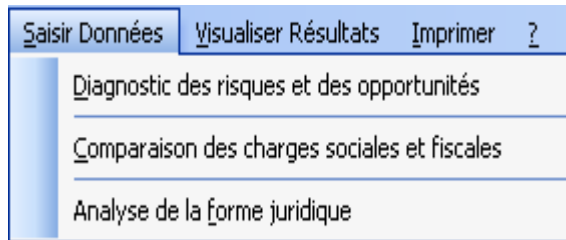
Nouveau dossier : création d'une étude

Ouvrir dossier : reprise et modification d'une étude

Enregistrer dossier : attention le logiciel ne vous demandera pas de sauvegarder l'étude en sortant, il faut en faire la démarche par ce biais.

Supprimer le dossier : choisir dans la liste, l'étude que vous souhaitez supprimer.

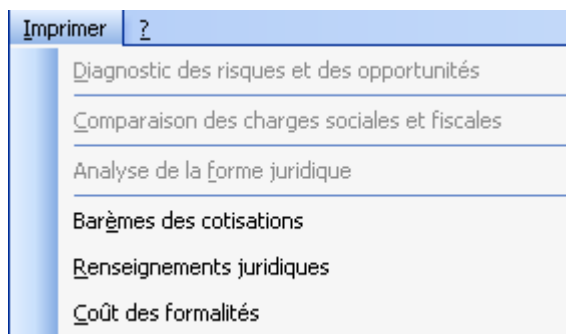
Quitter Excel : éviter de sortir par la croix en haut à droite mais systématiquement par cette option.



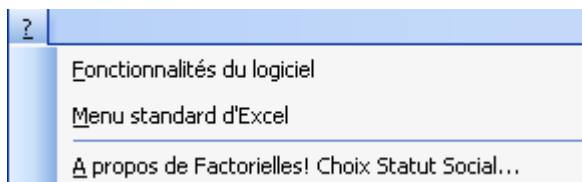
C'est par ce menu que vous pouvez **reprendre** et **modifier** une étude que vous avez sauvegardée. En cliquant tout d'abord sur **Piloter dossier \ Ouvrir dossier**, puis en allant dans le menu **Saisir données**, choisissez l'étude que vous souhaitez rééditer, modifier, revalider...

Après avoir validé l'ensemble des boîtes de dialogue de l'étude, soit vous tombez sur un résultat que vous ne pouvez qu'éditer dans le menu **IMPRIMER** car aucune option dans le menu **VISUALISER RESULTATS** n'est active, soit vous la visualiser dans le menu **VISUALISER RESULTATS** et l'éditer par la suite dans le menu **IMPRIMER**.

Attention, certaines éditions se font immédiatement sans choix possible dans un menu.



Certaines **options supplémentaires** accessibles uniquement par le menu **IMPRIMER** vous sont également proposées. Nous vous invitons à les éditer pour votre propre information. Elles peuvent alimenter vos études voire augmenter vos connaissances (**ex.** : les barèmes des cotisations, renseignements juridiques, etc.).

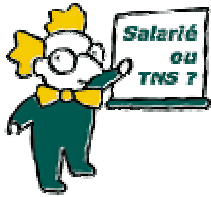


Dans chaque logiciel, lisez **leurs fonctionnalités** afin de mieux apprécier les objectifs de chaque étude.

Vous pouvez également vérifier la version dans laquelle vous êtes dans l'option « **A propos...** »

3. Les outils de simulation

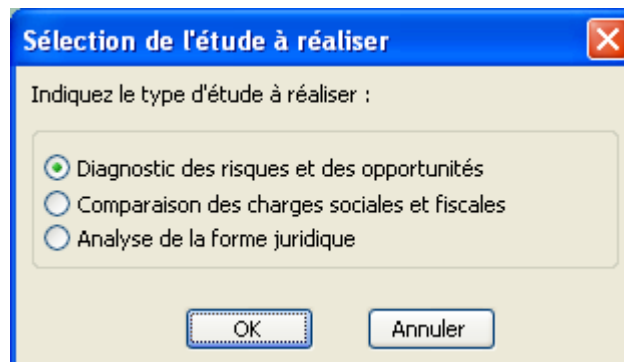
3.2 Choix du statut social



- ✓ Salarié ou Tns : quel statut choisir ?
- ✓ Etre TNS est-il toujours opportun ?
- ✓ Le retour à la gérance majoritaire doit-il être conseillé dans tous les cas ?

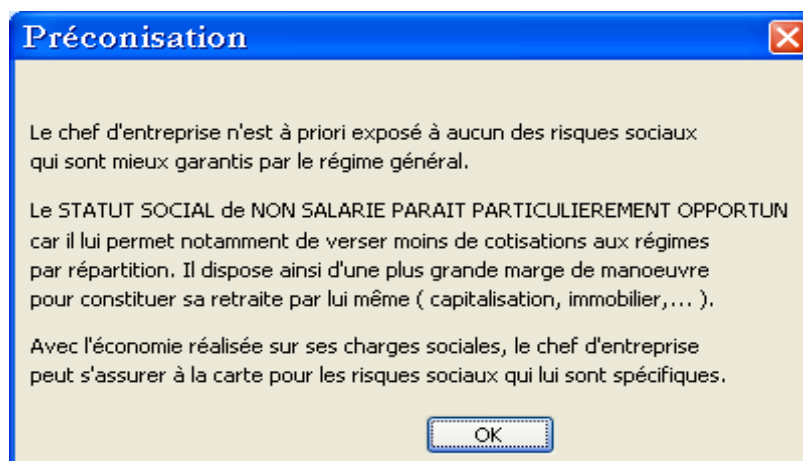
Présentation générale

La protection sociale obligatoire du chef d'entreprise devient aujourd'hui un enjeu essentiel. Elle constitue pour le dirigeant un critère primordial dans le choix du statut juridique de son entreprise.



Avant d'analyser les chiffres, il faut « définir les risques et les opportunités ». Cette étude qualitative détermine le régime le mieux approprié et met en exergue les vides de prestations et les opportunités propres à chacun des régimes. La version actuelle permet de traiter le cas des chefs d'entreprise relevant du statut salarial (RG), commercial (RSI) ou artisanal (RSI) ainsi que le cas des principales professions libérales (auxiliaires médicaux, architectes et conseils, chirurgiens dentistes, experts comptables, médecins, notaires pharmaciens et vétérinaires).

L'étude du « Diagnostic des risques et des opportunités » vous permet d'avoir une préconisation que vous ne pourrez qu'éditer.



Comparer les charges sociales et fiscales selon le statut du chef d'entreprise : pour un revenu donné, le logiciel compare dans un tableau récapitulatif, le revenu net du dirigeant après cotisations sociales et fiscales, obligatoires ou facultatives, selon les diverses formes juridiques :

- EURL à l'IR,
- EURL à l'IS,
- gérant majoritaire
- gérant minoritaire de SARL, (ou SELARL)
- PDG de SA.

Un tableau de synthèse permet d'accéder très rapidement aux résultats essentiels.

Simulation des charges du chef d'entreprise selon le statut juridique et social		
Le résultat avant prélèvements sociaux et fiscaux est de :		150 000 €
* Entrepreneur individuel (ou EURL à l'IR)	Disponible ->	90 109 €
* EURL (à l'impôt sur les sociétés)	Disponible ->	92 577 €
* Gérant majoritaire de SARL	Disponible ->	87 960 €
* Gérant égalitaire de SARL	Disponible ->	65 699 €
* PDG de Société Anonyme	Disponible ->	84 436 €
* Gérant majoritaire de SARL de Famille	Disponible ->	87 744 €
* Gérant égalitaire de SARL de Famille	Disponible ->	69 796 €

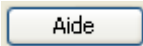
Il est bien sûr possible d'accéder au détail de l'ensemble des calculs grâce au menu « Visualiser Résultats ».

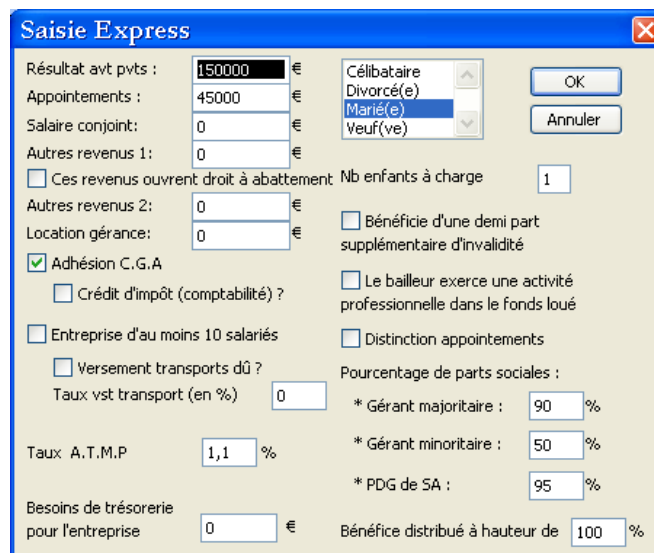
CALCUL de l'IMPOT sur le REVENU							
	Entrepreneur Individuel	EURL avec IS	SARL Majoritaire	SARL Egalitaire	PDG de SA	SARL Famille Gérant Majo	SARL Famille Gérant Mino
1 - Éléments pris en compte pour la détermination du revenu imposable							
1 - 1 Revenus du chef d'entreprise	116 290 €	46 568 €	46 568 €	46 568 €	46 568 €	107 352 €	83 605 €
-> Abattements conjoint	0 €	4 657 €	4 657 €	4 657 €	4 657 €		
* Bénéfice distribué	65 016 €	58 515 €	58 515 €	28 196 €	53 554 €		
-> Abattements sur les dividendes	26 007 €	23 408 €		11 275 €	21 422 €		
* Autres revenus de capitaux mobiliers	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
* Autres revenus (fonciers, ...)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
* Redevances de location gérance	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
* Charges sociales réintégrées	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
* Charges à déduction (pensions alimentaire, ...)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
* CSG déductible sur revenus patrimonial	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
1 - 2 Revenus du conjoint	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
-> Abattements conjoint	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
1 - 3 Revenu avant abattements	116 290 €	80 921 €	77 020 €	58 823 €	74 044 €	107 352 €	83 605 €
-> Abattements sur revenus mobiliers	0 €	3 050 €	3 050 €	3 050 €	3 050 €	0 €	0 €
2 - Montant du revenu imposable	116 290 €	77 871 €	73 970 €	55 773 €	70 994 €	107 352 €	83 605 €
* Situation Matrimoniale	Marité	Marité	Marité	Marité	Marité	Marité	Marité
* Nombre de parts	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
* Quotient Familial (QF)	46 516 €	31 149 €	29 588 €	22 309 €	28 398 €	42 941 €	33 442 €
* Coefficient	0,3	0,3	0,3	0,14	0,3	0,3	0,3
* Revenu	12843,45	12843,45	12843,45	3192,56	12843,45	12843,45	12843,45
3 - Montant droits simples	22 044 €	10 518 €	9 348 €	4 616 €	8 455 €	19 362 €	12 238 €
* Décote	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
* Décote supplémentaire (spécifique DOM)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
* Impôt après décote	22 044 €	10 518 €	9 348 €	4 616 €	8 455 €	19 362 €	12 238 €
* Prélèvement social 2,3%	0 €	1 495 €	1 346 €	648 €	1 232 €	0 €	0 €
4 - Montant de l'impôt (avant crédits d'impôts)	22 044 €	12 013 €	10 694 €	5 264 €	9 686 €	19 362 €	12 238 €
5 - Crédits d'impôts et autres impositions							
* Crédit d'impôt (pour les dividendes)	0 €	230 €	230 €	230 €	230 €	0 €	0 €
* Crédit d'impôt (assurance vie)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
* Crédit d'impôt (frais de comptabilité)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
* CSG et RDS sur revenus du capital	0 €	5 656 €	5 097 €	2 452 €	4 650 €	0 €	0 €
6 - Montant de l'impôt	22 044 €	17 440 €	15 554 €	7 486 €	14 116 €	19 362 €	12 238 €

Déterminer la meilleure forme juridique pour l'entreprise : Le progiciel détermine la forme juridique la plus adaptée en tenant compte des différents critères qui concourent à ce choix et édite un dossier complet avec les **avantages** et les **inconvénients** de chaque forme juridique.

Un dossier personnalisé : le progiciel édite un dossier personnalisé dédié à votre client, rappelant les hypothèses de travail, entièrement documenté quant aux principaux aspects de la réglementation en vigueur et comprenant l'ensemble des calculs effectués.

La saisie des informations se fait au moyen de boîte de dialogue : Chaque information est saisie au travers d'une grille de saisie à laquelle est rattaché un menu d'aide. Vous pouvez accéder à **cette aide en ligne** sur chaque boîte de dialogue par 3 moyens :

- Soit en activant les touches **SHIFT + F1**
- Soit dans certains logiciels, vous avez directement la touche 
- Soit en cliquant sur le **point d'interrogation** en haut à droite de la fenêtre de dialogue + **OK**



Saisie Express

Résultat avt pvts : 150000 €

Appointements : 45000 €

Salaires conjoints : 0 €

Autres revenus 1 : 0 €

Autres revenus 2 : 0 €

Location gérance : 0 €

Adhésion C. G. A.

Crédit d'impôt (comptabilité) ?

Entreprise d'au moins 10 salariés

Versement transports dû ?

Taux vst transport (en %) : 0

Taux A. T. M. P : 1,1 %

Besoins de trésorerie pour l'entreprise : 0 €

Célibataire

Divorcé(e)

Marié(e)

Veuf(ve)

OK

Annuler

Ces revenus ouvrent droit à abatement

Nb enfants à charge : 1

Bénéficie d'une demi part supplémentaire d'invalidité

Le bailleur exerce une activité professionnelle dans le fonds loué

Distinction appointements

Pourcentage de parts sociales :

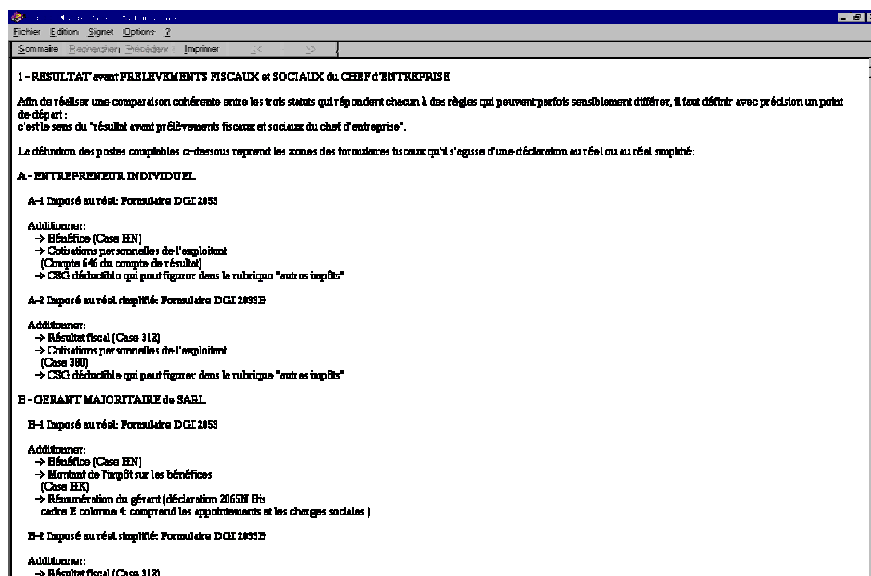
* Gérant majoritaire : 90 %

* Gérant minoritaire : 50 %

* PDG de SA : 95 %

Bénéfice distribué à hauteur de : 100 %

Cette aide à l'utilisation disponible depuis chaque écran vous documente quant aux différents points de la législation concernant votre dossier en cours.



3. Les outils de simulation

3.3 Diagnostic Retraite



- ✓ A quoi aurai-je droit à la retraite ?
- ✓ Comment optimiser ma retraite obligatoire ?
- ✓ Combien vais-je devoir épargner pour améliorer ma retraite future ?
- ✓ Les cotisations facultatives versées sont-t-elles dans la limite du disponible Article 83 ou PERP ou Loi Madelin ?

Diagnostic Retraite permet à vos clients chefs d'entreprise d'estimer leur retraite future et de prendre les mesures nécessaires dès maintenant.

Le logiciel permet une simulation complète des droits futurs à retraite. Vous disposez ainsi de l'outil vous permettant de produire une étude complète. Cette étude passe par la récolte des informations indispensables, pour ce faire, dans le module « Préparer Etude » vous avez tous les outils pour vous faciliter cette démarche.

Préparer Etude	Saisir Données	Visualiser Résultats
Lettre de mission		
Imprimer les grilles de saisie		
Introduire vos Coordonnées		
Demander les renseignements aux caisses		
Effectuer la reconstitution de carrière		
Réforme des institutions Arrco et Agirc		
Calcul du nombre de points Arrco et Agirc		

- **Imprimer les grilles de saisie** : ces grilles reprennent de façon synthétique les éléments qui vous seront réclamés lors de la saisie,
- **Demander les renseignements aux caisses** : pour faciliter la collecte des informations, l'ensemble des adresses des caisses est intégré dans le logiciel ainsi que la lettre de demande. Vous générez automatiquement les demandes d'informations concernant vos clients. Ce module vous permet d'éditer des lettres type avec l'entête de chaque caisse de retraite obligatoire où votre client aurait cotisé durant toute sa carrière. Cette prestation peut être payante et en sus de l'étude retraite qui vous lui fournirez.

Demande de renseignements (1/2)

Indiquez les renseignements signalétiques qui seront repris dans les lettres adressées aux organismes de retraite.

Nom : Monsieur TARTEMPION Prénom : Jacques

Adresse : 27 rue de la Villette

Adresse : Immeuble le d'Aubigny

Code Postal : 69003 Ville : LYON

Date naissance : 28/05/1956

Lieu naissance : LYON (3ème)

N° Sécurité Sociale : 1.56.03.69.145.604.65

Cochez les régimes auxquels vous désirez adresser un courrier

Caisse Régionale d'Assurance Maladie

Caisse Complémentaire Non Cadre (ARRCO)

Caisse Complémentaire Cadre (AGIRC)

Caisse des Commerçants (ORGANIC)

Caisse des Artisans (AVA)

Caisse des professions libérales

CICAS (renseignements des caisses Arrco)

OK Annuler

Demande de renseignements (2/2)

1 - Caisse ARRCO CAIRPSA

2 - Caisse AGIRC CAPIM

3 - C.R.A.M CRAM de RHONE ALPES

4 - Caisse AVA AVA Ain Rhône Nord-Isère

L'assuré a cotisé aux AVA avant 1973

L'assuré a souscrit un contrat facultatif ARIA

5 - Caisse ORGANIC ORGANIC Alsace

L'assuré a cotisé à l'ORGANIC avant 1973

L'assuré a souscrit un contrat facultatif chez ORGANIC (Médecis)

6 - Caisse professions libérales CAVAMAC

7 - CICAS Cicas Rhône

Imprimer Annuler

- **Effectuer la reconstitution de carrière** : ce module vous permettra de connaître pour les régimes alignés (Régime général des salariés, RSI) le nombre de trimestres validés et assimilés ainsi que le Salaire Annuel Moyen (**SAM**), le Revenu Professionnel Moyen (**RPM**) et/ou le Revenu Annuel Moyen Brut (**RAMB**) des 25 meilleures années.

Dans cette boîte de dialogue, vous devez indiquer son année de naissance, le mois et l'année de départ à la retraite et le nombre d'année de cotisation dans chacun des régimes où il a cotisé. Ces éléments sont indispensables pour que le calcul des 25 meilleures années (selon l'année de naissance) se fasse correctement. Le fait d'indiquer le mois et l'année de départ à la retraite permettra d'exclure la dernière année de cotisation dans le calcul du SAM mais surtout de proratiser par trimestre civil, le nombre de trimestre obtenu lors de la dernière année de cotisation.

TABLEAU de COMMANDES :

Après avoir indiqué sur la boîte précédente le nombre de trimestres de cotisations, vous pouvez renseigner la carrière de votre client au sein des feuilles correspondantes (Régime salarié, Régime Ava, Régime Organic, Autres régimes).
 La feuille synthèse récapitule l'ensemble des droits de votre client compte tenu de sa carrière.

Nous vous conseillons de procéder de la manière suivante :

1 - Mettre à blanc les 4 feuilles de saisie -----> **1 - Initialise les feuilles**

2 - Saisir les carrières de votre client -----> **Se déplacer dans les feuilles**
 (les calculs sont bloqués et ne s'opèrent qu'en cliquant sur le bouton 3)

3 - Calculer les totalisations de trimestres les salaires et revenus de référence. -----> **3 - Calcule les résultats**

4 - Imprimer les résultats -----> **4 - Imprime tous les tableaux**

Imprime Régime Général
Imprime Régime artisanal (Ava)
Imprime Régime commercial (Organic)
Imprime autres Régimes

► Saisie / Régime salarié / Régime Ava / Régime Organic / Autres régimes / Synthèse / ◀

- Saisir dans chacun des onglets (Régime salarié - Régime Ava - Régime Organic - Autres Régimes) l'ensemble des salaires enregistrés en euros sur le compte individuel de votre client voire le nombre de trimestres validés et assimilées dans les autres régimes,
- Se positionner sur l'onglet « Saisie » puis lancer la commande « 3 - Calcule les résultats »,
- Le logiciel se positionne automatiquement sur l'onglet « Synthèse » pour vous fournir le « Tableau récapitulatif de l'ensemble de la carrière »
- Vous ne pouvez **qu'éditer** ces informations dans l'onglet « Saisie », car pour l'heure, ce module ne se sauvegarde pas.

- **Calcul du nombre de points Arrco et Agirc acquis** : vos clients n'ont pas toujours conservé les relevés de points concernant leur carrière. Ce module vous permet de calcul le nombre de points Arrco et Agirc de votre client pour les 3 dernières années. Par la suite, ces valeurs vous seront demandées dans cette boîte de dialogue si votre client a relevé de ce régime.

IMPORTANT : toutes ces feuilles de calcul ne se sauvegardent pas. Il est conseillé d'effectuer la saisie puis l'édition dans le menu « **IMPRIMER** » pour en garder une trace.

Le calcul des droits acquis et à acquérir: la saisie des informations est guidée et le calcul des droits acquis dans les différents régimes s'effectue automatiquement. La version actuelle permet de traiter le cas des chefs d'entreprise relevant du statut salarié, commercial (RSI section commerciale) ou artisanal (RSI section artisanale) ainsi que les libéraux.

A la création du diagnostic retraite en passant par **PILOTER DOSSIER \ NOUVEAU DOSSIER**, on demandera les **droits acquis** jusqu'au 31/12/N-1 (**Exemple** : vous faites une étude le 31/07/2008 indiquer les droits acquis jusqu'au 31/12/2007). Puis, vous devrez extrapoler la carrière de votre client jusqu'à la date de départ souhaitée par celui-ci. Par cette démarche, le logiciel vous calculera les cotisations mais également les prestations futures.

Il est également possible d'intégrer les droits préalablement calculés par vos soins dans d'autres régimes de base voire facultatifs

Une simulation pour agir : Après avoir renseigné les droits à acquérir au titre des régimes obligatoires et des régimes supplémentaires, le montant prévisionnel de la retraite et des droits potentiels à la pension de réversion est calculé. Vous pouvez alors agir sur l'âge de départ en retraite, le revenu ou salaire annuel moyen ou le régime social de votre client. Les résultats sont présentés de manière synthétique.

	A	B	C	D	E	F	G
1	Montant des droits à retraite						
2							
3							
4							
5							
6	1 - Droits à la retraite de l'assuré						
7							
8	* Le montant des pensions de l'assuré				16 550 €		
9							
10	* Le montant du capital servi au départ en retraite						
11							
12							
13	2 - Droits à réversion du conjoint						
14							
15	* Le conjoint a 55 ans				2 041 €		
16							
17	* Le conjoint a 65 ans				3 659 €		
18							
19	<i>(ne sont portés ici que les droits servis sans conditions de ressources auxquels il faudra en outre ajouter les droits des régimes de base).</i>						
20							
21							
22							


IMPORTANT : Toutes les pensions de retraite des régimes obligatoires sont calculées **nettes** (CSG - CRDS déduites voire Maladie pour les caisses Arrco - Agirc).

L'ensemble du dossier est également présenté de manière très détaillée. Vous pouvez faire un aperçu dans le menu « **Visualiser résultats** ».

	A	B	C	D	E
220	En cas de faibles revenus, la CSG, le RDS et la cotisation maladie peuvent être exonérés.				
221					
222	Le détail des calculs				
223	Votre carrière en qualité de salarié (1/2)				
224					
225					
226					
227					
228	1 - Régime de base				
229	Votre pension auprès du régime général (et servie par la CRAM) est déterminée				
230	selon la formule suivante :				
231	Pension annuelle =				
232	Salaire annuel moyen * taux * (Nb de trimestres d'assurance/dénominateur)				
233	(cette somme peut être majorée de 10% si vous avez élevé au moins 3 enfants)				
234	Dans votre cas, les paramètres de calcul sont les suivants :				
235					
236	Nb de trimestres d'assurance :			164 trimestres	
237	Trimestres pris en compte pour :			164 trimestres	
238	Salaire annuel moyen :		30 000 €		
239	Bonification pour enfants :		0%		
240					
241					
242					
243					
244	Pension annuelle : 10 451 €				
245	2 - Régime complémentaire ARRCO				
246	Votre pension auprès des caisses relevant de l'ARRCO s'obtient comme suit :				
247					
248					
249	Pension annuelle = Nombre de points acquis * Valeur du point de retraite				
250	Il faut noter les points suivants :				
251	* Dans certains cas, la pension peut être frappée de coefficients d'anticipation,				
252	* Il n'y a pas d'harmonisation entre les caisses pour les majorations pour enfants élevés,				
253	* Le taux de la cotisation d'assurance maladie est de : 1,00%				
254	* Les paramètres (salaire de référence et valeur de point) sont pondérés afin de tenir compte				
255	du fait qu'il sont mis à jour en cours d'année.				
256					
257	2 - 1 Droits acquis à ce jour				
258					
259	Caisse ARRCO : AMARCA				
260	M - Bénéficiaire - Détail calculs / Cotisations versées / Données estimes / Note Synthèse /				

Un dossier personnalisé : Le progiciel édite un dossier personnalisé dédié à votre client, rappelant les hypothèses de travail, entièrement documenté quant aux principaux aspects de la réglementation en vigueur et comprenant l'ensemble des calculs effectués.

La saisie des informations se fait au moyen de boîtes de dialogue : Chaque information est saisie au travers d'une grille de saisie à laquelle est rattaché un menu d'aide. Vous pouvez accéder à **cette aide en ligne** sur chaque boîte de dialogue par 3 moyens :

- Soit en activant les touches **SHIFT + F1**
- Soit dans certains logiciels, vous avez directement la touche 
- Soit en cliquant sur le **point d'interrogation** en haut à droite de la fenêtre de dialogue + **OK**



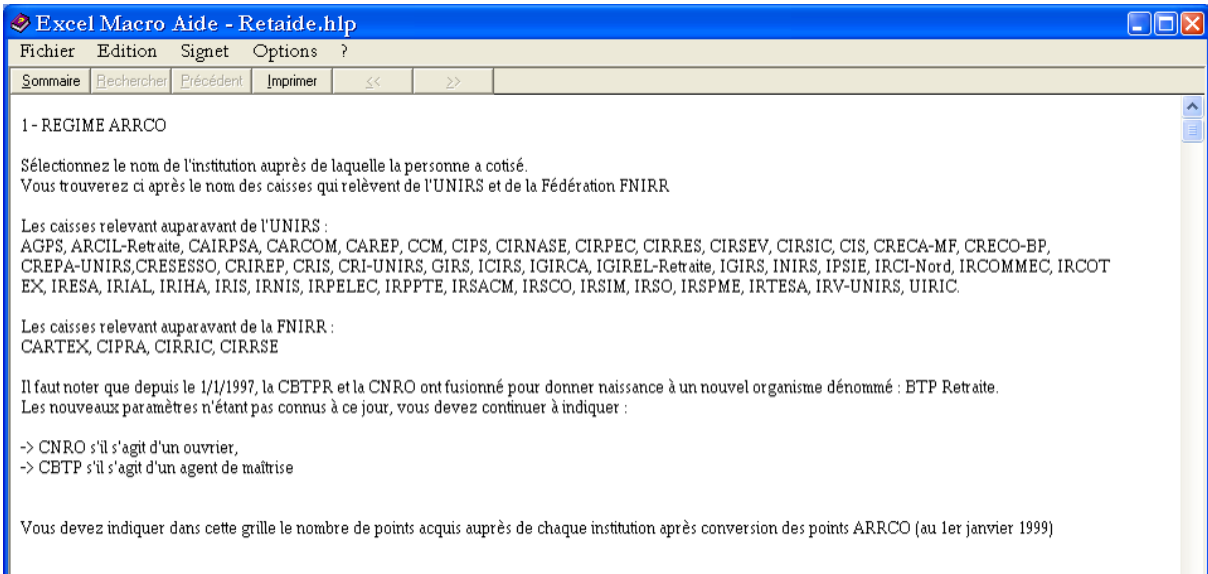
1 - Régime ARRCO		2 - Régime AGIRC		
Nom de la caisse	Nb points	Nom de la caisse	Nb points (tranche B)	Nb points (tranche C)
CAMARCA	1200	ALTEA	2500	21
AG2R	199	CAPIMMEC	3200	22
CANAREP	444	CAPRICEL	454	23
CARCEPT	666	APICIL RETRAI	444	24

Nb : Si vous avez cotisé auprès d'une caisse cadre (Agirc) sur un salaire compris entre 4 fois et 8 fois le plafond, ventilez le nombre de points acquis au titre de la tranche B et de la tranche C.

Pour l'Arrco, vous devez indiquer le nombre de points sur la base recalculée avec les valeurs actuelles.

OK Annuler

Cette aide à l'utilisation disponible depuis chaque écran vous documente quant aux différents points de la législation concernant votre dossier en cours.



Excel Macro Aide - Retaide.hlp

Fichier Edition Signet Options ?

Sommaire Rechercher Précédent Imprimer << >>

1 - REGIME ARRCO

Sélectionnez le nom de l'institution auprès de laquelle la personne a cotisé.
Vous trouverez ci après le nom des caisses qui relèvent de l'UNIRS et de la Fédération FNIRR

Les caisses relevant auparavant de l'UNIRS :
AGPS, ARCIL-Retraite, CAIRPSA, CARCOM, CAREP, CCM, CIPS, CIRNASE, CIRPEC, CIRRES, CIRSEV, CIRSIC, CIS, CRECA-MF, CRECO-BP, CREPA-UNIRS, CRESESSO, CRIREP, CRIS, CRI-UNIRS, GIRS, ICIRS, IGIRCA, IGIREL-Retraite, IGIRS, INIRS, IPSIE, IRCI-Nord, IRCOMMEC, IRCOT EX, IRESA, IRIAL, IRIHA, IRIS, IRNIS, IRPELEC, IRPPE, IRSACM, IRSCO, IRSIM, IRSO, IRSPME, IRTESA, IRV-UNIRS, UIRIC.

Les caisses relevant auparavant de la FNIRR :
CARTEX, CIPRA, CIRRIC, CIRRSE

Il faut noter que depuis le 1/1/1997, la CBTPR et la CNRO ont fusionné pour donner naissance à un nouvel organisme dénommé : BTP Retraite.
Les nouveaux paramètres n'étant pas connus à ce jour, vous devez continuer à indiquer :

-> CNRO s'il s'agit d'un ouvrier,
-> CBTP s'il s'agit d'un agent de maîtrise

Vous devez indiquer dans cette grille le nombre de points acquis auprès de chaque institution après conversion des points ARRCO (au 1er janvier 1999)

Saisir Données	Visualiser Résultats	Imprimer
	Diagnostic retraite	
	Simulation express du niveau de retraite	
	Simulation d'une Rente Viagère	
	Disponible fiscal contrat Madelin	
	Disponible article 83 (nouvelles règles)	
	Disponible article 83 (période transitoire)	
	Disponible PERP	
	Rachat de trimestres	

La simulation express du niveau de retraite: sans se lancer dans des calculs complexes, le logiciel vous permet d'évaluer les droits futurs à retraite en mettant en évidence les besoins en matière de :

- rente viagère,
- rente temporaire,
- assurance dépendance,
- assurance décès vie entière

La simulation d'une rente viagère pour la détermination du besoin de rente supplémentaire : le logiciel détermine les besoins futurs de régimes facultatifs en fonction des paramètres que vous avez introduits. Il vous permet ainsi de répondre aux questions suivantes :

- « si je verse X euros, combien vais-je obtenir à la retraite ? »,
- « pour avoir Y euros en retraite, quelle somme dois-je verser ? »

Le calcul du disponible fiscal contrat Madelin : le logiciel vous permet de simuler le disponible fiscal des TNS.

Le calcul du disponible Article 83 (nouvelles règles fiscales et période transitoire) : le logiciel détermine les limites fiscales et sociales pour la situation d'un salarié en fonction de sa rémunération et des taux de cotisations.

Le calcul du disponible PERP : La Loi Fillon du 21 août 2003 portant Réforme des retraites a créé le PERP (Plan d'Épargne Retraite Populaire). Ouvert aux salariés, aux travailleurs non salariés et aux personnes sans activité professionnelle, le PERP permet de se constituer une épargne disponible au moment de la liquidation de la retraite (sauf cas particuliers). Les versements donnent droit à une économie d'impôt. Ce module permet d'avoir une visibilité de cette économie sur 3 exercices.

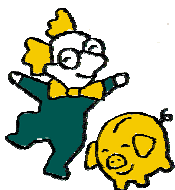
Le calcul du coût du rachat de trimestres : La simulation permet d'évaluer l'intérêt d'un rachat de trimestres au titre des années d'études. Sur la base des informations saisies, vous allez être en mesure d'évaluer à la fois :

- l'incidence du rachat sur le montant de vos droits futurs à retraite,
- le coût réel du rachat compte tenu de votre tranche marginale d'imposition.

IMPORTANT : toutes ces feuilles de calcul ne se sauvegardent pas. Il est conseillé d'effectuer la saisie puis l'édition dans le menu « **IMPRIMER** » pour en garder une trace.

3. Les outils de simulation

3.4 Optimum de rémunération



- ✓ Salaires ou dividendes : quelle stratégie de rémunération pour le dirigeant de société ?
- ✓ Quelles sont les conséquences en termes de prestations ?

Arbitrer entre salaire et dividende.

Evaluer la productivité des cotisations sociales versées.

Bâtir une stratégie de rémunération qui tiennent compte à la fois du revenu disponible, des prestations immédiates mais aussi des prestations différées.

Quelle stratégie pour le dirigeant de société ? Il s'agit de définir une stratégie qui permet d'augmenter le revenu disponible tout en disposant d'un minimum adapté de prestations sociales. Le chef d'entreprise pourra choisir la répartition entre prélèvements sociaux et prélèvements fiscaux selon qu'il décide de se rémunérer sous forme de salaire (ou de rémunération article 62) et/ou de dividendes.

Tableau de synthèse				
Libellés	Rémunération Actuelle	Rémunération Minimum	Rémunération Maximum	Rémunération Optimum
Résultat avant prélèvements sociaux et fiscaux du chef d'entreprise	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €
Appointements nets versés	65 000 €	0 €	114 649 €	105 000 €
Montant distribué au chef d'entreprise	43 441 €	95 431 €	0 €	9 061 €
1- VENTILATION DES PRELEVEMENTS				
Charges sociales obligatoires	- 23 082 €	- 1 437 €	- 35 351 €	- 33 155 €
Charges sociales facultatives	0 €	0 €	0 €	0 €
Impôt sur les sociétés	- 13 650 €	- 42 529 €	0 €	- 1 777 €
Impôt sur le revenu	- 26 267 €	- 23 203 €	- 28 633 €	- 27 431 €
2- REVENU DISPONIBLE				
Total du revenu disponible	109 174 €	99 228 €	113 016 €	113 630 €
3- PRINCIPALES PRESTATIONS DES REGIMES OBLIGATOIRES				
U de l'assurance maladie (par jour)	42 €	42 €	42 €	42 €
Invalidité totale (par an)	14 000 €	14 000 €	14 000 €	14 000 €
Capital décès	2 972 €	2 972 €	2 972 €	2 972 €
Retraite de base (nb trimestres)	4	1	4	4
Total des droits à retraite acquis (par an)	680 €	13 €	873 €	848 €

La détermination de l'optimum : après que les données financières et les choix stratégiques aient été introduits, le progiciel compare 4 stratégies de rémunération et recherche la solution optimale.

Actuelle :	la situation de référence
Minimum :	aucune rémunération article 62 n'est attribuée, tout est versé sous forme de dividendes
Maximum :	aucun dividende n'est attribué, tout est versé sous forme de rémunération article 62
Optimum :	la stratégie qui permet d'obtenir le revenu disponible le plus élevé et de disposer des prestations que vous souhaitez

La version actuelle est conçue pour les dirigeants de sociétés relevant au niveau social du régime général des salariés, du régime des commerçants et industriels (RSI section commerciale), du régime des artisans (RSI section artisanale) et de toutes les professions libérales.

Un dossier personnalisé et documenté : Le dossier reprend les données introduites et une note de synthèse commentant les principaux ratios relatifs à la rémunération actuelle et à la rémunération optimale. L'ensemble des calculs effectués est joint au dossier sous forme de tableaux récapitulatifs (revenu disponible et prestations selon les stratégies de rémunération) complétés par des tableaux détaillés (charges sociales, calcul de l'impôt, répartition des types de prélèvements, ventilation des cotisations et leur productivité).

- Les calculs détaillés de charges sociales

Optimisation de la rémunération 1.1.25 (1T2008)

SOLUTIO FACTORIELLES > Pauline HONOR
ARTEMALE Victor >> Résultats de la Simulation

Calcul détaillé des charges sociales dans le cas de la rémunération optimum

Calcul des cotisations sociales obligatoires
Hypothèse : Rémunération optimum

Dirigeant relevant du RSI (Groupe commercial)
1T2008

Rémunération nette :	105 000 €
Assiette cotisations :	94 500 €
Dossier :	M. ARTEMALE Victor

	ASSIETTE	TAUX	COT. FORFAIT.	MONTANT
1- COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE				
* Allocations familiales	94 500 €	5,40 %		5 103 €
* Assurance maladie	33 276 €	7,20 %		2 396 €
	61 224 €	6,60 %		4 041 €
* Assurance vieillesse	33 276 €	16,65 %		5 540 €
* CSG+CRDS (non déductible)	118 155 €	2,90 %		3 426 €
* CSG (déductible)	118 155 €	5,10 %		6 026 €
			S/s total 1 =	26 532 €
2- COMPLEMENT RETRAITE ET PREVOYANCE				
* Assurance invalidité décès	33 276 €	1,30 %		433 €
* Retraite complémentaire	94 500 €	6,50 %		6 143 €
			S/s total 2 =	6 575 €
3- DIVERS				
* Formation professionnelle			48 €	48 €
			S/s total 3 =	48 €
			TOTAL =	33 155 €

- Calcul l'impôt sur le revenu

Optimisation de la rémunération 1.1.25 (1T2008)

SOLUTIO FACTORIELLES > Pauline HONOR
ARTEMALE Victor >> Résultats de la Simulation

Calcul détaillé de l'impôt sur le revenu (pour chaque situation)

CALCUL DE L'IMPOT SUR LE REVENU DU DIRIGEANT

1T2008

Dossier de :	M. ARTEMALE Victor		
Rémunération actuelle	Rémunération minimum	Rémunération maximum	Rémunération optimum

1- Eléments pris en compte pour la détermination du revenu imposable

1-1- Au titre de l'activité professionnelle étudiée

* Revenus du dirigeant	65 000 €	0 €	114 649 €	105 000 €
* CSG réintégré	2 189 €	0 €	3 719 €	3 426 €
* Abattements dirigeant	- 6 719 €	0 €	- 11 837 €	- 10 843 €
* Bénéfice distribué	43 441 €	95 431 €	0 €	9 061 €
* Abattements sur les dividendes	- 17 376 €	- 38 172 €	0 €	- 3 624 €
* Autres revenus de capitaux mobiliers	0 €	0 €	0 €	0 €
* Autres revenus (fonciers, ...)	0 €	0 €	0 €	0 €
* Redevances de location gérance	0 €	0 €	0 €	0 €
* Charges à déduire (pension alimentaire, ...)	0 €	0 €	0 €	0 €
* CSG déductible sur revenus patrimoine	0 €	0 €	0 €	0 €

1-2- Au titre d'autres activités professionnelles

* Salaire du dirigeant	0 €	0 €	0 €	0 €
* Abattements dirigeant	0 €	0 €	0 €	0 €
* B.I.C du dirigeant	0 €	0 €	0 €	0 €
* Appointements SARL du dirigeant	0 €	0 €	0 €	0 €
* Abattements dirigeant	0 €	0 €	0 €	0 €
* Salaire du conjoint	27 000 €	27 000 €	27 000 €	27 000 €
* Abattements conjoint	- 2 700 €	- 2 700 €	- 2 700 €	- 2 700 €
* B.I.C du conjoint	0 €	0 €	0 €	0 €
* Appointements SARL du conjoint	0 €	0 €	0 €	0 €
* Abattements conjoint	0 €	0 €	0 €	0 €
* Autres dividendes distribués	0 €	0 €	0 €	0 €
* Abattements conjoints	0 €	0 €	0 €	0 €

1-3- Revenu avant abattements

	110 835 €	81 659 €	130 831 €	127 320 €
* Abattements sur revenus mobiliers	- 3 050 €	- 3 050 €	0 €	- 3 050 €

2- Montant du revenu imposable

	107 785 €	78 509 €	130 831 €	124 270 €
--	-----------	----------	-----------	-----------

3- Montant des droits simples

* Situation Matrimoniale	Marité(e)	Marité(e)	Marité(e)	Marité(e)
* Nombre de parts	2	2	2	2
* Quotient Familial (QF)	53 893 €	39 256 €	65 416 €	62 136 €
* Coefficient	0,3	0,3	0,3	0,3
* Retenus	10 616,45 €	10 616,45 €	10 616,45 €	10 616,45 €
	21 719 €	12 936 €	28 633 €	26 865 €
* Décote	0 €	0 €	0 €	0 €
* Impôt après décote	21 719 €	12 936 €	28 633 €	26 665 €
* Prélèvement social (2,3 %)	999 €	2 195 €	0 €	200 €

4- Montant de l'impôt (avant crédits d'impôt)

	22 718 €	15 131 €	28 633 €	26 873 €
--	----------	----------	----------	----------

5- Crédit d'impôt et autres imputations

--	--	--	--	--

- et des prestations sociales et rentes de retraite générées par chaque type de stratégie de rémunération.

Optimisation de la rémunération 1.1.25 (1T2008)

SOLUTIO FACTORIELLES > Pauline HONOR
 ARTEMALE Victor >> Résultats de la Simulation

Tableau détaillé des prestations obligatoires et facultatives pour chacune des 4 simulations

Comparaison des prestations selon les stratégies de rémunération

DIRIGEANT NON SALARIE Dossier de : M. ARTEMALE
 1T2008 Victor

	Rémunération actuelle	Rémunération minimum	Rémunération maximum	Rémunération optimum
1- Ressources financières				
* Résultats avant prélèvements	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €
* Disponible	109 174 €	99 228 €	113 016 €	113 630 €
* Appointements nets	65 000 €	0 €	114 649 €	105 000 €
2- Droits acquis en prévoyance obligatoire (droits immédiats)				
* Allocations familiales				
Droit ouvert	Oui	Oui	Oui	Oui
* Assurance maladie (soins)				
Droit ouvert	Oui	Oui	Oui	Oui
* IJ de l'assurance maladie				
Droit ouvert	Oui	Oui	Oui	Oui
Montant	42 €	42 €	42 €	42 €
* Invalidité partielle				
Droit ouvert	Oui	Oui	Oui	Oui
Pension annuelle	8 400 €	8 400 €	8 400 €	8 400 €
* Invalidité totale				
Droit ouvert	Oui	Oui	Oui	Oui
Pension annuelle	14 000 €	14 000 €	14 000 €	14 000 €
* Majoration pour tierce personne				
Droit ouvert	Oui	Oui	Oui	Oui
Montant	11 998 €	11 998 €	11 998 €	11 998 €
* Garanties décès				
Droit ouvert	Oui	Oui	Oui	Oui
Capital décès	2 972 €	2 972 €	2 972 €	2 972 €
Rente conjoint	0 €	0 €	0 €	0 €
Rente éducation	0 €	0 €	0 €	0 €
3- Droits acquis en prévoyance complémentaire (droits immédiats)				
* Capital décès				
	0 €	0 €	0 €	0 €
* Rente annuelle pour chaque orphelin				
	0 €	0 €	0 €	0 €
* Rente annuelle pour le conjoint				
	0 €	0 €	0 €	0 €
* Indemnité journalière				
	0 €	0 €	0 €	0 €
* Rente annuelle d'invalidité partielle				
	0 €	0 €	0 €	0 €
* Rente annuelle d'invalidité totale				
	0 €	0 €	0 €	0 €

Au cours de votre étude, des écrans de saisie vont se succéder.

Des aides contextuelles sont disponibles lorsque les questions nécessitent des explications.



Le logiciel étant dynamique, les réponses que vous apportez contrôlent immédiatement l'ouverture de nouvelles questions en lien. Par contre, les questions qui ne sont pas opportunes sont grisées.

Chaque information est recensée au travers d'une grille de saisie que vous pourrez retrouver dans « Préparer étude ».

Optimisation de la rémunération 1.1.25 (1T2008)

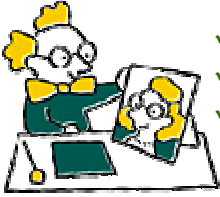
SOLUTIO FACTORIELLES > Pauline HONOR
 ARTEMALE Victor >> Préparation Etude

Editions

	Grilles de saisie pour un agent d'assurances Grilles des données pour une étude d'un dirigeant relevant du régime CAVAMAC		Grilles de saisie pour un architecte ou un conseil Grilles des données pour une étude d'un dirigeant relevant du régime CIPAV
	Grilles de saisie pour un auxiliaire médical Grilles des données pour une étude d'un dirigeant relevant du régime CARPMKO		Grilles de saisie pour un avocat Grilles des données pour une étude d'un dirigeant relevant du régime CNBF
	Grilles de saisie pour un chirurgien dentiste Grilles des données pour une étude d'un dirigeant relevant du régime CARCD		Grilles de saisie pour un commerçant ou un artisan Grilles des données pour une étude d'un dirigeant relevant du régime du RSI (groupe artisanal ou commercial)
	Grilles de saisie pour un dirigeant salarié Grilles des données pour une étude d'un dirigeant relevant du régime général des salariés		Grilles de saisie pour un expert-comptable Grilles des données pour une étude d'un dirigeant relevant du régime CAVEC
	Grilles de saisie pour un médecin Grilles des données pour une étude d'un dirigeant relevant du régime CARMF		Grilles de saisie pour un notaire Grilles des données pour une étude d'un dirigeant relevant du régime CRN
	Grilles de saisie pour un officier ministériel Grilles des données pour une étude d'un dirigeant relevant du régime CAVOM		Grilles de saisie pour un pharmacien Grilles des données pour une étude d'un dirigeant relevant du régime CAVP
	Grilles de saisie pour un vétérinaire Grilles des données pour une étude d'un dirigeant relevant du régime CARPV		Grilles de saisie pour une sage-femme Grilles des données pour une étude d'un dirigeant relevant du régime CARSAF

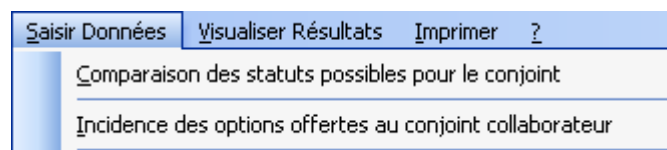
3. Les outils de simulation

3.5 Statut du conjoint



- ✓ Quel statut pour le conjoint participant à l'activité de l'entreprise ?
- ✓ Quelle option pour le conjoint collaborateur : Partage ou sans partage ?
- ✓ La situation est-elle la même pour le conjoint ou le concubin ?

De nombreux conjoints participent à l'activité de l'entreprise sans avoir de statut particulier. Cet état de fait va se révéler très préjudiciable pour la retraite du conjoint. Plus grave sera sa situation en cas de divorce ou de concubinage.



La comparaison des statuts possibles pour le conjoint : à l'aide des informations collectées auprès du chef d'entreprise et saisies par vos soins, le logiciel vous proposera un diagnostic complet et personnalisé prenant en compte de nombreux paramètres et toutes les évolutions de la réglementation sociale et fiscale. Quel statut choisir pour le conjoint participant à l'activité de l'entreprise ? Pour choisir le statut le plus favorable en fonction du cas particulier de votre client :

- salarié,
- collaborateur avec partage,
- collaborateur sans partage.

Le logiciel vous permet d'obtenir un comparatif complet d'une part :

- des prélèvements sociaux et fiscaux
- et d'autre part, des prestations de prévoyance et de retraite tant pour le conjoint que pour le chef d'entreprise.

Le logiciel intègre à la fois le coût de chaque statut, c'est à dire l'incidence après prélèvements sociaux et fiscaux.

Statut	Disponibilité	Coût (€)
Le résultat avant prélèvements sociaux et fiscaux est de :		
		40 000 €
* Le conjoint participe sans statut <i>(situation du conjoint ne respectant pas les dispositions de la Loi Dutreil d'août 2005)</i>	Disponible ->	25 132 €
* Le conjoint est salarié	Disponible ->	24 804 €
* Le conjoint est collaborateur sans partage	Disponible ->	23 429 €
* Le conjoint est collaborateur avec partage	Disponible ->	25 131 €

- mais aussi tout ce qui concerne les prestations sociales et les droits à retraite.

	Conjoint Participant sans statut	Conjoint Salarié	Conjoint Collaborateur sans partage	Conjoint Collaborateur avec partage
1 - Ressources financières				
13 Résultats avant prélèvements	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €
14 * Salaires brut versé au conjoint		20 000 €		
15 * Total du revenu disponible	25 132 €	24 804 €	23 429 €	25 131 €
2 - Droits acquis en prévoyance obligatoire (droits immédiats)				
18 * Allocations familiales	OUI	OUI	OUI	OUI
19 -> Droit ouvert	OUI	OUI	OUI	OUI
20 * Assurance maladie (soins)	(Régime TNS)	(Régime Salarie)	(Régime TNS)	(Régime TNS)
21 -> Droit ouvert				
22 * U de l'assurance maladie				
24 -> Droit ouvert	NON	OUI	NON	NON
25 -> Montant (3è au 1080è jour)	0,00 €	27,78 €	0,00 €	0,00 €
26 * U des accidents du travail				
27 -> Droit ouvert	NON	OUI	NON	NON
28 -> Montant (1er au 29è jour)	0,00 €	33,33 €	0,00 €	0,00 €
29 -> Montant (30è au 298è jour)	0,00 €	44,44 €	0,00 €	0,00 €
30 * U de l'assurance maternité				
31 -> Droit ouvert aux U	NON	OUI	OUI	OUI
32 -> Montant des U (par jour)	0,00 €	43,63 €	0,00 €	0,00 €
33 -> Allocation de repos maternel	0 €	0 €	2 773 €	2 773 €
34 * Invalidité partielle				
35 -> Droit ouvert	NON	OUI	OUI	OUI
36 -> Pension annuelle	0 €	6 000 €	0 €	0 €
37 * Invalidité totale				
38 -> Droit ouvert	NON	OUI	OUI	OUI
39 -> Pension annuelle	0 €	10 000 €	0 €	0 €
40 * Majoration tierce personne				
41 -> Droit ouvert	NON	OUI	OUI	OUI
42 -> Montant	0 €	12 130 €	12 130 €	12 130 €
43 * Capital décès				

Incidence des options offertes au conjoint collaborateur : Le choix des clients entrepreneurs individuels s'oriente souvent vers le statut de conjoint collaborateur. Cependant, à l'intérieur de ce statut, le choix n'est pas aisé entre les options. En effet, il faut opter pour la base de calcul la mieux adaptée afin d'obtenir un meilleur rapport "Prestations/coût"

A cet effet, le logiciel détermine les incidences de chacun des statuts sur les prélèvements ainsi que sur les droits à retraite tant pour le **conjoint** que pour le **chef d'entreprise** en prenant en compte les différentes options qui lui sont offertes :

- Partage du revenu (1/3 pour le conjoint),
- Partage du revenu (1/2 pour le conjoint),
- Sans Partage (1/3 du revenu pour le conjoint),
- Sans Partage (1/2 du revenu pour le conjoint),
- Sans Partage (1/3 du plafond pour le conjoint).

	Avec Partage du revenu (1/3 Conjoint)	Avec Partage du revenu (1/2 Conjoint)	Sans partage 1/2 du revenu	Sans partage 1/3 du revenu	Sans partage 1/3 du plafond
1 - SITUATION du CHEF d'ENTREPRISE					
11 Cotisation retraite annuelle (régime de base)	5 540 €	5 540 €	5 540 €	5 540 €	5 540 €
12 Cotisation retraite annuelle (régime complémentaire)	4 853 €	3 640 €	7 280 €	7 280 €	7 280 €
20 Nombre de trimestres acquis par an (régime de base)	4	4	4	4	4
23 La cotisation du conjoint a une incidence sur les droits à retraite du chef d'entreprise	NON	NON	NON	NON	NON
25 Calcul de l'incidence par an (régime de base pour un taux à 50%)	0 € de retraite/an	0 € de retraite/an			
26 Calcul de l'incidence par an (régime complémentaire obligatoire)	0 € de retraite/an	0 € de retraite/an			
2 - SITUATION du CONJOINT					
21 Cotisation retraite annuelle (régime de base)	5 540 €	5 540 €	5 540 €	5 540 €	1 847 €
22 Cotisation retraite annuelle (régime complémentaire)	2 427 €	3 640 €	3 640 €	2 427 €	776 €
23 Nombre de trimestres acquis par an (régime de base)	4	4	4	4	4

Un dossier personnalisé : Le logiciel édite un dossier personnalisé dédié à votre client, rappelant les hypothèses de saisie, entièrement documenté quant aux principaux aspects de la réglementation en vigueur et comprenant l'ensemble des calculs effectués. Ce document sera le support de votre mission de conseil. De nombreuses informations peuvent être éditées pour être remises aux clients.

Microsoft Excel - EICJT.XLS

Piloter Dossier Préparer Etude Saisir Données Visualiser Résultats Imprimer ?

100%

A1 STATUT DU CONJOINT

13 **1) Analyse des différents statuts possibles pour le conjoint :**

14

15 La problématique du statut du conjoint concerne plus particulièrement les femmes de

16 dirigeants de très petites entreprises. Depuis la loi dite "Dutreil" du 2 août 2005, le

17 choix d'un statut est rendu obligatoire (avec application au 1er juillet 2007).

Statuts	Points forts	Points faibles
Conjoint Salarié	« Une bonne indemnisation de la maternité	« Un statut souvent plus coûteux
	« Des prestations en cas d'arrêt du travail	« Des critères d'appréciation sévères pour la reconnaissance de droits auprès de l'ASEDIC : (nécessité de travailler à titre professionnel et habituel dans le cadre d'une véritable subordination)
	« Des droits à la retraite et l'accès à l'épargne salariale (PEE, PERCO)	
	« L'indemnisation chômage éventuelle en cas de cessation d'activité (accord préalable et écrit des ASEDEC à obtenir)	
Conjoint collaborateur	« Deux modes de calcul pour la cotisation (soit montant forfaitaire, soit pourcentage du revenu du chef d'entreprise sous réserve de son accord). Le couple peut donc partager l'assiette limitant ainsi les charges sociales	« Obligation d'affiliation aux régimes d'assurance vieillesse complémentaires et invalidité - décès étendue aux professions libérales
	« Possibilité de report ou d'étalement du paiement des cotisations	« Même affiliation que le chef d'entreprise et caractère obligatoire de cette affiliation
	« Possibilité de rachat sur 6 ans	
	« Statut possible pour le conjoint du gérant associé unique d'EURL étendu par la loi du gérant associé majoritaire de SARL ou SELARL	« Seuls les conjoints mariés sont concernés
« Des droits à la retraite (notamment Loi Madelin) et l'accès à l'épargne salariale (PEE, PERCO)		
Conjoint associé	« Reconnaissance d'un statut identique en matière d'affiliation à celui du chef d'entreprise	« Obligation d'affiliation aux régimes d'assurance vieillesse et invalidité - décès

REMARQUE : le logiciel traite de l'ensemble des chefs d'entreprise non salariés (artisans, commerçants et libéraux) à l'exclusion des professionnels agricoles.

3. Les outils de simulation

3.6. Stratégie Epargne Retraite communément appelé S.E.R.



- ✓ **Contrat Article 83 ou Article 82 ?**
- ✓ **Abondement au PEE ou au PERCO ?**
- ✓ **Intéressement ?**
- ✓ **Comment définir la meilleure stratégie de rémunération pour votre client dirigeant salarié ou pour les salariés de son entreprise ?**

Ce logiciel qui a pour but de vous aider à définir cette stratégie comprend 3 modules distincts et permet d'éditer une étude complète.

L'arbre de décision

- La mise en oeuvre dans l'entreprise des compléments de rémunération n'obéit pas seulement à la volonté de payer moins de charges sociales et d'impôts. Les suppléments de retraite ou encore l'épargne salariale ont ainsi des vocations différentes entre une recherche de fidélisation et un objectif de motivation.
- Sur la base des **objectifs du chef d'entreprise** et des **souhaits des salariés**, le logiciel détermine les outils les mieux adaptés.
- Ainsi, vous pouvez réaliser **deux simulations distinctes** :
 - **Arbre de décision pour les salariés** : la recherche s'opère dans un arbitrage de départ entre la **fidélisation** et la **motivation**,



- **Arbre de décision pour le dirigeant** : l'arbitrage de départ s'effectue entre la recherche d'une rémunération **différée** ou **perçue rapidement**.



L'optimisation de la situation du salarié

- Le but recherché : lorsqu'elle met en place une stratégie de rémunération qui ne se limite pas à la seule augmentation de salaire, l'entreprise dispose de nombreux outils possibles.
- Ces derniers peuvent se regrouper autour de **2 logiques distinctes** :
 - la **retraite d'entreprise** (principalement les contrats Article 83 et Article 82)
 - les **dispositifs de l'épargne salariale** (intéressement, participation, PEE, PEI ou PERCO)
- Chacun de ces dispositifs comporte ses caractéristiques propres, ses avantages et aussi ses limites. L'objectif de la simulation est donc de répondre à l'attente du dirigeant qui veut comparer pour chacun de ses salariés, ce que chaque solution coûte à l'entreprise et rapporte au salarié.
- Les mécanismes étudiés :
 - L'augmentation de salaire
 - L'abondement au PEE/PEI/PERCO
 - La participation
 - L'intéressement
 - La participation patronale à un régime Article 83
 - La participation patronale à un régime Article 82 sans disponibilité
 - La participation patronale à un régime Article 82 avec disponibilité
- Afin de déterminer la solution la mieux adaptée à la situation du salarié, le logiciel opère 2 calculs :

- La simulation des coûts de chaque solution pour l'entreprise et pour le salarié

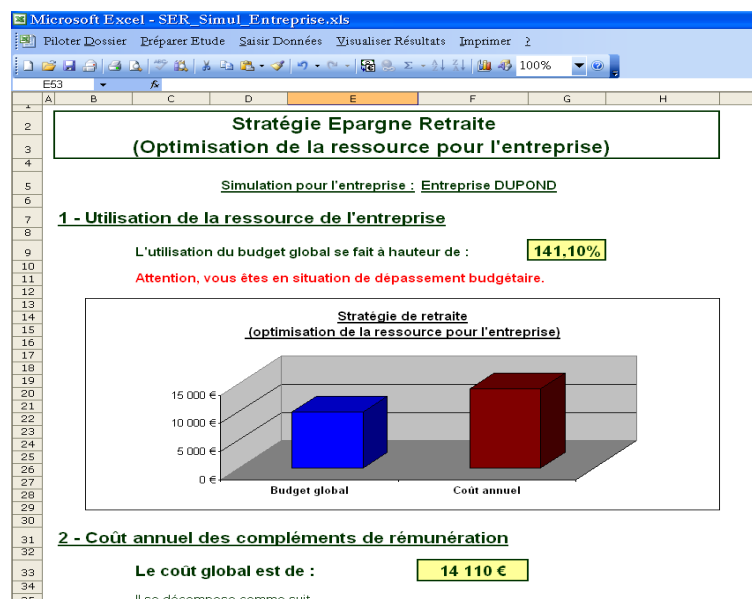
	Situation de l'entreprise				Situation du salarié					
	Versement de l'entreprise	Part. acquise à charges sociales	Charges sociales patronales	Coût total pour l'entreprise	Salarié montant brut perçu	Charges sociales salariales	Cog déductibles	Cog & Crds non déductibles	Impôt sur le revenu	Revenu net pour le salarié
Augmentation de salaire	1 000 €	1 000 €	411 €	1 411 €	1 000 €	119 €	49 €	28 €	75 €	729 €
Abondement au PEE ou PEI	1 000 €	0 €	0 €	1 000 €	1 000 €	0 €	49 €	28 €	0 €	922 €
Abondement au PERCO ou PERCOI	1 000 €	0 €	0 €	1 000 €	1 000 €	0 €	49 €	28 €	0 €	922 €
Participation	1 000 €	0 €	0 €	1 000 €	1 000 €	0 €	49 €	28 €	0 €	922 €
Intéressement	1 000 €	0 €	0 €	1 000 €	1 000 €	0 €	49 €	28 €	86 €	837 €
Participation patronale à un régime Article 83 (nouvelles règles)	1 000 €	0 €	0 €	1 000 €	1 000 €	0 €	49 €	28 €	0 €	922 €
Participation patronale au PERE	1 000 €	0 €	0 €	1 000 €	1 000 €	0 €	49 €	28 €	0 €	922 €
Participation patronale à un régime Article 82 SD suscrit après le 11/11/2004	1 000 €	1 000 €	411 €	1 411 €	1 000 €	119 €	49 €	28 €	75 €	729 €
Participation patronale à un régime Article 82 AD	1 000 €	1 000 €	411 €	1 411 €	1 000 €	119 €	49 €	28 €	75 €	729 €

	Situation du salarié						
	Montant placé dans un FCP classique	Montant placé dans un FCFPE	Rendement brut global au terme des 5 ans de placement	Cog, Crds et Prélèvement social (115%)	Impôt sur les plus values (16%)	Rendement net global au terme des 5 ans de placement	Gain total pour le salarié au terme des 5 ans
Augmentation de salaire	729 €		33 €	4 €	5 €	24 €	753 €
Abondement au PEE-PEI/PERCO		922 €	42 €	5 €	0 €	37 €	959 €
Participation		922 €	42 €	5 €	0 €	37 €	959 €
Intéressement		837 €	38 €	4 €	6 €	27 €	864 €

- La simulation des droits acquis pour le salarié

L'optimisation de la ressource pour l'entreprise

- Lorsqu'elle met en place une stratégie d'épargne retraite pour ses salariés, l'entreprise définit un **budget global** dans lequel elle doit tenir compte de l'ensemble des compléments de rémunération.
- L'objectif de ce module de calcul est de définir s'il y a ou non dépassement de cette contrainte.
- Un graphique illustre si la contrainte fixée par l'entreprise est ou non respectée.



- Afin d'optimiser la ressource de l'entreprise, ne sont pris en compte dans cette simulation que les outils qui présentent le meilleur taux entre le revenu net pour le salarié et le coût total pour l'entreprise, c'est à dire :
 - l'abondement au PEE/PEI/PERCO
 - la participation
 - le régime de retraite supplémentaire Article 83
 - le régime de retraite supplémentaire Article 82 sans disponibilité.

Un dossier personnalisé : Le progiciel édite un dossier personnalisé dédié à votre client, rappelant les hypothèses de travail, entièrement documenté quant aux principaux aspects de la réglementation en vigueur et comprenant l'ensemble des calculs effectués.


4. La sauvegarde de vos données

Vous décidez de faire une sauvegarde de vos fichiers clients car vous faites régulièrement des études importantes et vous souhaitez vous prémunir d'une perte des données. Voici la liste, pour chaque logiciel, des fichiers importants à sauvegarder :

Logiciels de simulation	Chemin d'accès	Fichiers à sauvegarder
Choix du statut social	C:\factorielles\asocial2	CLIENTS.XLS
Diagnostic retraite	C:\factorielles\bretraite	RETCL.XLS
Statut du conjoint	C:\factorielles\conjoint	CLCJT.XLS
Stratégie Epargne Retraite	C:\factorielles\seretraite	SER_CLIENTS.XLS

5. Les trucs et Astuces

- ✓ **Pour une même personne, vous souhaitez réaliser plusieurs simulations dans le même logiciel :**
 - Créer le dossier de base dans PILOTER DOSSIER \ NOUVEAU DOSSIER au nom de votre client (**Exemple** : Mr TARTEMPION),
 - Enregistrer l'étude de base dans PILOTER DOSSIER \ ENREGISTRER DOSSIER,
 - Retourner dans SAISIR DONNEES et changer le nom en indiquant, par exemple, **Mr TARTEMPION 1**,
 - Modifier ce que vous souhaitez dans les boîtes de dialogue tout au long de la validation des boîtes,
 - Enregistrer cette nouvelle étude dans PILOTER DOSSIER \ ENREGISTRER DOSSIER
 - Si vous retourner dans le menu PILOTER DOSSIER \ OUVRIR DOSSIER, vous avez maintenant une étude pour **Mr TARTEMPION** (1^{ère} hypothèse de travail) et celle de **Mr TARTEMPION 1** (2^{ème} hypothèse de travail),
 - Cette méthode est à reproduire autant de fois que vous avez d'hypothèse de travail à envisager.

- ✓ **pour avoir accès à l'aide en ligne dans chaque boite de dialogue (3 moyens) :**
 - Soit en activant les touches **SHIFT + F1** simultanément
 - Soit dans certains logiciels, vous avez directement la touche 
 - Soit en cliquant sur le **point d'interrogation** en haut à droite de la fenêtre de dialogue + **OK**